

VIVA

VIVRE INSTALLÉS AU VAL D'ARGENS

« se regrouper pour agir et avancer »

B.P. 45 - 83372 Saint-Aygulf Cedex

Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de 2010 et 2011 dans la plaine de l'Argens

Secrétariat Général

Saint-Aygulf, le 10 septembre 2013

COMMUNIQUÉ CIRCULAIRE aux membres et amis de VIVA

Comme nous vous l'annoncions au soir du 31 juillet 2013, l'audience de référé à laquelle notre association a été convoquée et à laquelle beaucoup d'entre vous ont assisté - ce dont nous les remercions très sincèrement - a été renvoyée à une date ultérieure, sur demande du défenseur de la société RBTP, lequel est à l'origine de cette procédure.

Pour mémoire, la société RBTP, exploite depuis des années un terrain remblayé illégalement, à cheval sur les communes de Fréjus et de Puget sur Argens, en zone inondable, classé en zone N, très proche de la zone d'activité de la Palud, victime à plusieurs reprises d'inondations dévastatrices. C'est d'ailleurs pour protéger cette zone de la Palud que la municipalité de Fréjus souhaite engager 15 millions de fonds publics.

Alerté par beaucoup d'entre vous sur la dangerosité des remblais illégaux, d'initiative publique ou privée, qui aggravent notoirement le risque et les effets parfois mortels des inondations, le Président de VIVA a requis et obtenu du Président du TGI une Ordonnance exécutoire de constat d'huissier, sur une zone signalée par des adhérents inquiets.

A la suite de ce constat, la société RBTP a cru bon devoir assigner VIVA en référé, pour que le Président du TGI se rétracte "purement et simplement" de l'Ordonnance qu'il a délivrée le 3 mai 2013 et que le procès verbal du constat d'huissier qu'il a ordonné soit déclaré "nul et non avenue", au motif que VIVA n'aurait pas qualité à agir. /..

Par la même occasion, la société RBTP demande à ce que l'association VIVA soit condamnée au paiement d'une somme de 2 000 € ainsi qu'au paiement des frais de l'instance.

Une fois encore, pour soutenir VIVA dans son action, je vous invite chaleureusement à venir assister à l'Audience de référé du **Tribunal de Grand Instance de Draguignan** (11 rue Pierre Clément) du

Mercredi 11 septembre 2013 à 13h.30

devant lequel se présentera M. Jean-Noël BRANDENBURGER, en sa qualité de Président en exercice de l'association des citoyens qui veulent "**vivre installés au Val d'Argens**" dans la sécurité et la solidarité.

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, cliquez sur ce lien :

http://www.viva2010.org/mailings/2013-09-10_Appel-aux-Adherents.pdf

Il ne s'agit pour VIVA, ni d'engager des procédures, ni de se substituer à la Puissance publique qui a seule mission de réprimer les actes délictueux quand ils sont avérés. Son rôle est de porter à la connaissance de celle-ci les inquiétudes des personnes que l'association représente et défend et, si besoin, de faire constater l'exactitude de leurs dires. Son rôle est ainsi limité et son action se renouvellera lorsqu'il sera jugé nécessaire de le faire.

Ne laissons pas notre Président porter seul la charge de la défense et, **calmement et solidairement**, soyons nombreux à ses côtés dans la salle d'audience pour manifester notre solidarité dans la protection des vies humaines, des biens, des activités économiques et de l'emploi dans notre belle vallée, agricole et touristique, du cours inférieur de l'Argens.

Toutes nos actions progressent car nous sommes convaincus et actifs.

Comptant les uns sur les autres, venez consacrer si possible un peu de votre temps à la cause de VIVA.

Sincèrement vôtre.

Pour le Bureau exécutif de VIVA
Dr Louis REYMONDON
Secrétaire général

PS. Pour les adeptes, cette information figure sur la page Facebook de l'association VIVA sous la rubrique « Événements » (<http://fb.viva2010.org>)

CONCERNANT LA LISTE DE DIFFUSION DE MESSAGES VIVA

- Pour vous désinscrire de la liste, envoyer ce message à infos.viva-unsubscribe@viva2010.org
- Pour s'inscrire à la liste, envoyer un message à : infos.viva-subscribe@viva2010.org, attendre le message de confirmation et y répondre pour vérifier que c'est bien la bonne personne qui a demandé l'inscription. N'importe quelle personne intéressée peut recevoir nos newsletters, membre ou non de VIVA.

Vivre installés au Val d'Argens

Défense et entraide des habitants, cultivateurs, entrepreneurs et établissements sinistrés du Val d'Argens

contact@viva2010.org

06 07 47 55 88

www.viva2010.org